

POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE À VISÉE SOCIÉTALE

[Lydie Laigle](#)

La Découverte | « [Mouvements](#) »

2013/3 n° 75 | pages 135 à 142

ISSN 1291-6412

ISBN 9782707177049

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-mouvements-2013-3-page-135.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Pour une transition écologique à visée sociétale

Les experts nous expliquent que le pétrole va manquer, que le carbone est nocif, que les inégalités augmentent. Mais le lien entre ces constats statistiques et dispersés et les activités quotidiennes est souvent extrêmement ténu. Comment mettre en place des activités qui inversent les tendances néfastes ? Un message ressort cependant, d'une manière générale : cette dispersion et incohérence des institutions établies risquent de durer, chacun préservant son pré carré, avec la force de l'inertie. Le renvoi de questions politiques à l'expertise technique ne correspond-il pas à cela : une volonté institutionnelle d'éviter toute remise en cause des compétences acquises ? L'action instituante doit donc prendre le relais, et poser les jalons de nouvelles institutions. D'abord locales et extrêmement plastiques, peu stabilisées, elles croissent discrètement à l'ombre de leurs aînées, et ambitionnent de les remplacer.

PAR LYDIE
LAIGLE*

Notre époque est bien paradoxale ! Au moment où le gouvernement de la France appelle de ses vœux une transition écologique, la crise sociale n'a jamais autant sévi. Pour les uns, il faudrait revenir à des politiques sociales et productives plus territorialisées, quitte à centrer la transition sur les défis environnementaux majeurs. Pour les autres, la crise socio-économique et l'impasse écologique que nous connaissons sont de plus en plus liées et relèvent des mêmes maux de nos sociétés. Il importe donc de renouveler nos façons d'être et d'agir en société pour parvenir à considérer ensemble l'écologie et le social.

Le thème de la « transition » est une manière de prendre position dans ce débat et d'en proposer une lecture particulière. Parler de « transition écologique », c'est reconnaître d'une certaine façon que la société peut se mobiliser en faveur de l'écologie. Certes, cela revient à mettre l'accent sur des défis environnementaux majeurs (changement climatique, perte de biodiversité...), mais en s'interrogeant sur les composantes sociétales qui en sont à l'origine. L'enjeu, à l'heure actuelle, nous semble-t-il, n'est

* CSTB-Université Paris-Est. Directrice de recherche, a notamment publié en 2009, *Vers des villes durables, les trajectoires de quatre agglomérations européennes*, Éditions du PUCA-CERTU.

pas de réaffirmer la primauté de l'environnement sur le fonctionnement de la société, mais bien de s'interroger sur les possibilités de réappropriation sociale de ces défis par l'agir en société. Le thème de la transition, surtout si on l'explore à partir des initiatives des « villes en transition », permet ainsi d'engager la réflexion sur la portée sociétale de la transition et l'émergence de nouvelles formes d'imbrication entre le social et l'écologie. C'est pourquoi nous allons centrer notre propos sur ces deux aspects.

● La transition : mettre les questions écologiques à la portée des citoyens ?

1. Mouvement initié par Rob Hopkins, en 2006, dans la ville de Totnes qui s'est ensuite étendu à d'autres villes de Grande-Bretagne, au Canada, aux États-Unis, puis à la France (voir le site <http://www.transitionfrance.fr/>).

Le mouvement des « *transition towns* » (villes en transition¹) se constitue en réaction à une distanciation grandissante entre les enjeux environnementaux, tels qu'ils sont formulés par les experts, les élus et les institutions, et tels qu'ils sont appréhendés par les citoyens qui doivent s'en accommoder à travers des situations vécues. Selon ce mouvement, l'insuffisante attention accordée à la mobilisation citoyenne dans le traitement de ces enjeux accentue la séparation nature/société et réduit l'environnement à une variable technique d'ajustement, au sens où il est pris en charge par des techniciens, mis dans une « boîte noire » dénuée de tout enjeu proprement politique. Cela renforce le sentiment d'impuissance face à ces enjeux

qui sont positionnés en « extériorité » du fonctionnement sociétal et de l'agir humain. À une époque où la société perd confiance en sa capacité de relever des défis environnementaux mais aussi sociaux, dont l'ampleur peut sembler hors de la portée des citoyens, le mouvement des villes en transition opère un renversement de perspective. Il réintériorise l'environnement dans le fonctionnement sociétal en reconnaissant une capacité d'agir sur le milieu. Il met les citoyens, les acteurs écono-

miques et associatifs en situation de traiter, à leur niveau, les questions écologiques et de s'en saisir à travers leurs expériences pratiques.

L'enjeu, à l'heure actuelle, n'est pas de réaffirmer la primauté de l'environnement sur le fonctionnement de la société, mais bien de s'interroger sur les possibilités de réappropriation sociale de ces défis par l'agir en société.

● La transition : une alternative au développement et à la gouvernance ?

À la différence des débats autour des notions de développement (durable...) et de gouvernance, le mouvement à l'origine des « initiatives de transition » s'écarte d'une vision normalisatrice et réformatrice. Il part de l'idée que le développement, soumis aux grands intérêts économiques et politiques de ce monde, ne peut être uniquement réformé par le haut. Certes, les États, les collectivités publiques et les organisations

internationales (Nations Unies...) ont leur rôle à jouer², tant le développement est devenu dépendant du pétrole et des secteurs d'activité mondialisés qui lui sont liés (pétrochimie, engrais, OGM...). Toutefois, le développement s'est aussi accompagné d'une évolution des modèles de société en distanciant producteurs et consommateurs, aménageurs et usagers, citoyens et experts des questions écologiques. Pour le mouvement de la transition, il faut donc reconsidérer ces évolutions pour se mettre en capacité de faire naître un autre paradigme. Il s'agit de changer les relations et les façons d'agir en société, plutôt que de tenter de rendre le développement plus durable par des compromis institutionnalisés à travers une gouvernance rénovée.

● **Une transition qui amène à réviser les composantes sociétales du développement ?**

L'idée de transition met ainsi en avant un changement des relations sociales et des valeurs qui sous-tendent l'action. Selon ce mouvement, des capacités d'agir existantes dans la société auraient jusque-là été insuffisamment mobilisées et pourraient contribuer à une démarche portée par des acteurs locaux. Mais l'idée de transition va plus loin que celle d'une participation citoyenne : elle remplace chaque initiative au sein d'un ensemble d'actions qui se complètent, les unes avec les autres, lui donnent sens par rapport à un cheminement qui se construit pas à pas et lui confèrent une portée territoriale.

D'ailleurs, Rob Hopkins, l'initiateur de ce mouvement, insiste, dans son *Manuel de transition*³ sur trois composantes essentielles de la transition : – la relocalisation des activités et la mise en lien des initiatives économiques, associatives, d'intérêt citoyen (exemples : liens entre collecte de déchets, métiers de l'artisanat fondés sur le recyclage et vente de produits fabriqués avec des matériaux recyclés ; liens entre agriculture-bio, repas-bio dans les écoles et santé des enfants...), ce qui – nous dit-on – favoriserait la résilience ; – l'agir local, par le foisonnement de l'expérimentation, mais aussi la structuration d'actions par une communauté d'appartenance territoriale⁴ ; – le raffermissement des liens de proximité et de sociabilité qui permettent d'explorer d'autres formes d'échange et d'usage des ressources en commun.

Si elle parvient à réunir ces composantes, la démarche de transition participe d'une évolution sociétale à trois niveaux : – le *rapprochement et la mise en lien des producteurs et consommateurs, des initiatives habitantes, associatives et économiques*, ce qui donne une

2. Rôle à jouer dans la régulation des échanges de semences et matières premières, la gestion des écosystèmes, le climat et la santé-environnement, qui sont les quatre défis environnementaux attachés à la transition écologique, en France.

L'idée de transition va plus loin que celle d'une participation citoyenne : elle remplace chaque initiative au sein d'un ensemble d'actions qui se complètent les unes avec les autres et lui donnent sens par rapport à un cheminement qui se construit pas à pas.

3. R. HOPKINS, *Manuel de Transition. De la dépendance au pétrole à la résilience locale*, Éditions Écosociété, Montréal, 2010.

4. Nous utilisons ce terme pour désigner la société civile locale composée des citoyens et des associations, mais aussi des acteurs économiques et des élus d'une même unité territoriale (ville, intercommunalité, département...), afin d'éviter les problèmes de sens attribués au terme « communauté » en France.

utilité sociale aux initiatives écologiques et permet leur appropriation, car leurs réalisations sont mises à disposition d'usagers qui en connaissent le

Le mouvement en transition favorise l'émergence d'initiatives citoyennes et économiques locales qui s'appuient sur le lien social et la territorialité.

cycle de « fabrication » et se reconnaissent dans les valeurs qu'il incorpore (pas de pesticides, un éco-habitat valorisant des filières de matériaux et savoirs faire locaux...);

– un *pouvoir d'agir* laissé à la société civile, pour initier des actions et des projets concrets, d'habiter, de se déplacer, de se

nourrir et d'entretenir son milieu de vie différemment, ce qui met à la portée du citoyen des possibilités d'agir sur son environnement ;

– des liens d'échange mutuel (de services...) et de production mutualisée, plus coopératifs et plus solidaires.

L'évolution « sociétale » tient au fait qu'une telle transition rompt, en quelque sorte, avec des relations de dépendance de l'usager à des produits transformés en dehors de sa visibilité ou de sa connaissance, avec une dépossession d'un agir sur le milieu et un manque de liens d'échange réciproque que les tendances récentes du « développement » ont accentué. La transition revient sur ces « évolutions sociétales », les inverse si l'on peut dire. C'est ce qui lui donne, d'ailleurs, un sens politique.

5. Voir l'exemple de cette boulangerie coopérative de Montreuil qui achète la farine à un meunier de Seine et Marne cultivant le blé sans pesticide et qui le moule à la meule, ce qui en conserve toutes les qualités gustatives et alimentaires appréciées par les clients. Boulangerie qui est aussi un lieu d'échange de livres et de débats et qui participe à de nombreux événements festifs autour de l'écologie et de l'économie solidaire (le troc vert, le marché de l'artisanat local, la bourse aux vêtements...).

● **La transition : une implication active dans le renouvellement du cycle des matières, énergies et ressources et dans les façons d'habiter et de se déplacer ?**

Le mouvement des villes en transition, parce qu'il sous-tend ces évolutions, redonne du pouvoir d'agir *sur* les milieux de vie aux acteurs du territoire. Ainsi, ce mouvement soutient une implication active des citoyens, des acteurs économiques, associatifs et coopératifs dans le renouvellement des cycles de matières, d'énergies et de ressources, des façons d'habiter et de se déplacer : circuits courts allant de l'agriculture à l'alimentation, réutilisation des déchets par des entreprises de réinsertion, exploitation partagée des terres, coopératives d'achat, mobilité partagée, habitat groupé... La transition procède ainsi d'une mise en lien des activités, des prestations et des usages qui concourent à produire et consommer autrement⁵, habiter et se déplacer différemment⁶. Elle implique des synergies entre activités et initiatives citoyennes, publiques et économiques : du tourisme « vert » à la revitalisation de l'artisanat local dans les énergies alternatives ; de la réhabilitation de l'habitat au réinvestissement des espaces publics pour des usages collectifs et d'adaptation du milieu urbain au changement climatique. Cette mise en synergie participe d'une moindre dépendance aux fluctuations des cours des matières premières et aux variabilités du climat, et réduit ainsi les sources de précarisations sociales dues aux prix de l'énergie et des produits de première nécessité ; mais elle soutient aussi des formes d'échanges, de mutualisation et

6. Voir le schéma des initiatives de transition de Caen mis à la fin du texte.

de multifonctionnalité fondées sur des liens de coopération et parfois de solidarité. Le mouvement en transition favorise ainsi l'émergence d'initiatives citoyennes et économiques locales qui s'appuient sur le lien social et la territorialité. De ce fait, les démarches de transition sont propices au raffermissement du lien social : elles peuvent faire émerger des formes assez originales d'imbrication entre le social et l'écologie.

● La transition : une autre imbrication entre le social et l'écologie ?

Les démarches de villes en transition se fondent sur l'intensité des liens et des interactions sociales pour renouveler les façons d'échanger, d'expérimenter et d'agir. L'imbrication entre le social et l'écologie s'opère ainsi à plusieurs niveaux.

D'une part, la mise en lien d'individus ou de groupes sensibilisés aux échanges réciproques fait naître des formes d'échange mutuel (de services notamment) et de production mutualisée. Des initiatives sont ainsi proposées, par exemple, pour venir aider des personnes vieillissantes possédant des terres ou des jardins de grandes tailles à les cultiver, en partageant les légumes issus de la récolte. C'est dans cette veine que s'inscrivent aussi les initiatives d'Incroyables Comestibles préemptant certaines parties de l'espace public, pour mettre à disposition des plus nécessiteux, des légumes frais. Ce genre d'initiatives peut être étendu à différents domaines par des associations et donne parfois lieu à la création d'une « monnaie locale » qui n'est autre souvent qu'un système de bons d'échange de services qui pérennise ainsi des liens de solidarité locale.

D'autre part, les espaces collaboratifs créés par les démarches de territoire en transition suscitent un engagement citoyen et associatif dans la créativité environnementale et l'expérimentation *in-situ* de projets d'agriculture urbaine, d'écoconstruction et d'aménagement urbain. Dans ce cas, le milieu associatif est mobilisé pour mettre en synergie ces différentes initiatives et leur donner une utilité sociale : insertion et formation des jeunes à l'acquisition de compétences dans les filières « vertes », diffusion des produits de l'agriculture urbaine dans la restauration et des coopératives d'achat, soutien à l'autopromotion et à l'éco-habitat contribuant au « vivre-ensemble ». Ainsi, la transition procède d'un ressourcement de l'agir fondé sur des activités qui prennent sens d'un point de vue écologique, qui sont investies socialement et participent d'une solidarité interactive et volontaire. Autrement dit, la mobilisation de l'agir sur le milieu se réalise au travers du lien social.

Enfin, ces initiatives se structurent pour compléter les actions publiques ou les influencer. Dans certaines villes moyennes où il existe des pistes

Des initiatives sont ainsi proposées pour venir aider des personnes vieillissantes possédant des terres ou des jardins de grandes tailles à les cultiver, en partageant les légumes issus de la récolte.

cyclables, mais pas de vélos en libre-service, des associations ont créé des bourses d'échange de vélos d'occasion et des ateliers coopératifs de réparation pour inciter les jeunes à emprunter ce mode de transport comme moyen de rabattement autour des gares. Cela a incité les communes et les intercommunalités à améliorer leurs cheminements cyclistes. Ainsi, les initiatives en transition se positionnent par rapport à l'action publique pour apporter un regard « citoyen » sur les valeurs de vie auxquelles les habitants attachent de l'importance et pour lesquelles ils sont prêts à interagir ensemble sur leur milieu.

● La transition : une démarche d'empowerment territorialisée à portée sociétale ?

En fait, la portée de ces initiatives en transition, leur capacité à essaimer et préfigurer d'autres façons d'habiter, de se déplacer..., dépendent du collectif d'acteurs qui les initient et des liens qu'il entretient avec l'action publique et les acteurs économiques. En effet, le cheminement de la transition se construit progressivement par un collectif d'habitants qui

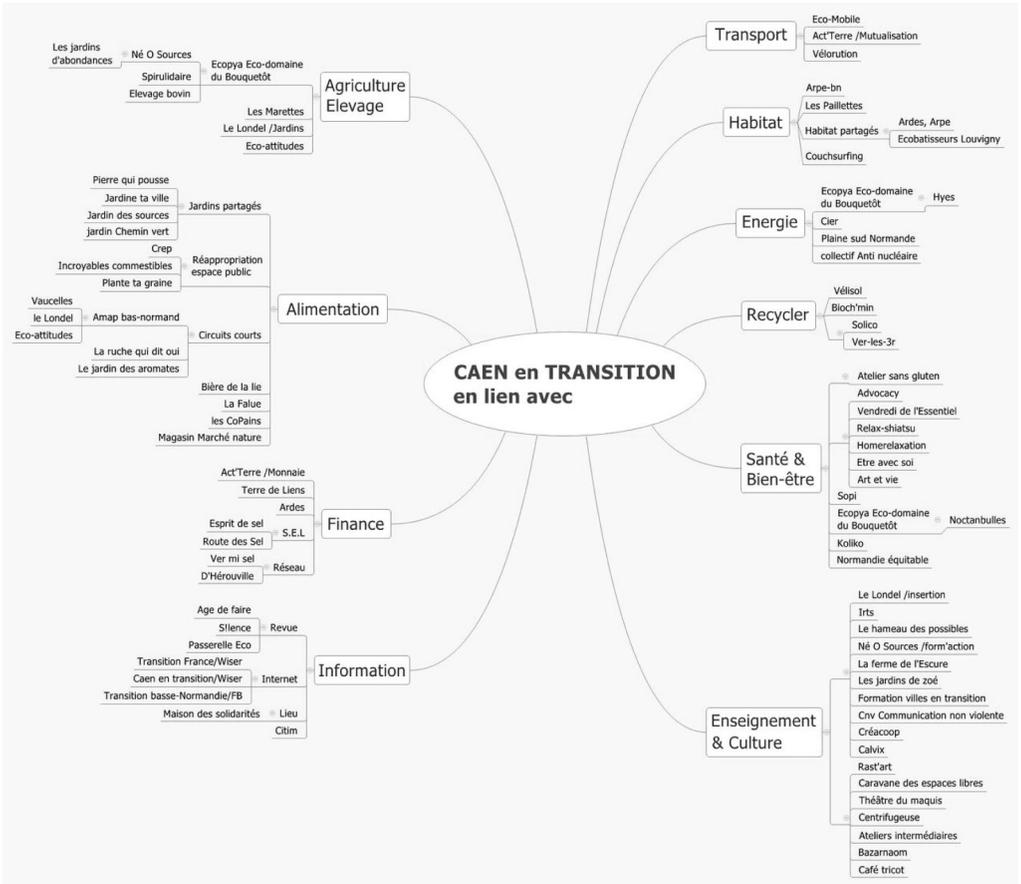
s'appuie sur un réseau de partenaires associatifs pour s'investir dans une conscientisation des questions écologiques à traiter et des valeurs à défendre pour orienter les actions concrètes à mener. L'idée de transition, dans son fondement, intègre ces trois aspects : *affiliation* à un « état d'esprit » (sorte de déontologie) à partir duquel les initiatives sont mises en œuvre ; constitution d'un *collectif* d'acteurs qui fédère une puissance *d'agir* ; « capacitation » à générer un processus de transformation du lien social, afin d'interagir différemment sur le milieu de

Les démarches de transition peuvent aussi avoir une portée sociétale. Elles définissent une troisième voie de transition entre un pouvoir d'agir d'une communauté d'appartenance territoriale et un processus de mobilisation plus large cherchant à avoir une influence sur la politique et les institutions.

vie et l'environnement. On retrouve, ainsi, certaines des caractéristiques de l'*empowerment* récemment analysées⁷ : conscience critique ; capacité d'agir « avec » et « sur » ; mobilisation de l'action collective et transformation sociale. Toutefois, il n'est pas sûr que toutes les démarches de transition impulsées, en France, prendront ce chemin. Certaines d'entre elles peuvent d'ailleurs se limiter à un *Do it yourself* à l'américaine de nature entrepreneuriale ou bien à un « communautarisme écologique » essayant peu sur les autres territoires. Tout dépend justement de la nature de la démarche *d'empowerment* initiée, de l'ancrage au réseau d'acteurs du territoire et des liens qui sont générés avec des initiatives publiques.

Or, dans ces multiples domaines, les initiatives de transition diffèrent. Seules certaines d'entre elles arrivent à générer une réflexivité en acte et une expérience pragmatique, en articulant un travail d'acculturation aux

7. M.-H. BACQUÉ,
C. BIEWENER,
*L'empowerment, une
pratique émancipatrice*,
Éditions La Découverte,
Paris, 2013.



Source : <http://fr.wiser.org/group/caenentransition>

« valeurs des villes en transition », avec un maillage d'actions concrètes interquartiers ou à l'échelle de la région grâce à un réseau de partenaires associés. Dans ce cas, la démarche de transition est initiée par une période de sensibilisation, appelée « éveil des consciences », qui comporte des manifestations culturelles et éducatives (débat à l'occasion de la projection de films documentaires notamment), puis se consolide par la constitution d'un comité de pilotage organisant des groupes de travail thématique et élaborant une vision à 20 ans, qui donnent lieu à un plan d'action. La démarche de transition construit ainsi un cheminement de rupture, pas à pas, qui ne se limite ni aux changements des comportements individuels, ni à l'interpellation de l'action publique. Ce cheminement est généré par un collectif d'habitants et d'acteurs qui s'impliquent autant dans des initiatives à taille humaine que dans une démarche réflexive et apprenante dont la portée peut dépasser le seul territoire d'actions dans lequel il s'inscrit. Ainsi, ce type de démarche en transition

cherche à avoir une influence au-delà de ses réalisations concrètes, dans l'éveil des consciences et l'envie pour d'autres d'entreprendre un tel cheminement en acte. C'est par cet essaimage d'un genre particulier que les démarches de transition peuvent aussi avoir une portée sociétale. Elles définissent, alors, une troisième voie de transition, à mi-chemin entre un pouvoir d'agir d'une communauté d'appartenance territoriale et un processus de mobilisation plus large cherchant à avoir une influence sur le politique et les institutions.

8. Le foisonnement des démarches de transition en France – pas moins d'une soixantaine qui établissent des liens entre elles – témoigne de la recherche de cette troisième voie.

Cette troisième voie, si elle se précise⁸, pourrait constituer une zone intermédiaire de la transformation sociétale dans laquelle la transition écologique, en France, prendrait place. La transition écologique pourrait ainsi se caractériser, d'une part, par la mobilisation de l'agir de collectifs associatifs et citoyens se réappropriant un rapport au milieu à travers le lien social et des formes d'échanges plus mutualisés et, d'autre part, par une action publique qui centrerait son rôle sur les questions de justice environnementale et de redistribution quant aux inégalités des territoires de manière à affronter la crise sociale et écologique. ●